



# Plan de mesures d'urgence

## Parcours canotable du tour de l'île Rémignoise

Le plan d'urgence décrit la procédure à suivre en cas d'incident ou accident. Conservez une copie avec vous à l'épreuve des intempéries et remettez-en une copie avec votre plan de sortie. Vous trouverez en annexe, la description de chacune des étapes qui vous aidera à la réalisation de votre plan.

### Étape 1 : GESTION DES RISQUES

AIDE-MÉMOIRE (À faire avant le départ)

Les informations suivantes devraient être validées bien avant le départ et parfois même, avant de choisir le parcours/l'activité que vous effectuerez. Certaines informations peuvent influencer votre choix, il est donc important de prendre le temps d'écrire et de partager ces informations avec tous les participants.

- ✓ Inspection et entretien de l'équipement de plein air, de sécurité et premiers soins;
- ✓ Conditions préalables à la pratique de l'activité, évaluation des participants (niveau d'effort physique requis, niveau de connaissances techniques, limitations des participants, etc) ;
- ✓ Identifier les risques inhérents à l'activité, au milieu naturel, lieux de pratique, transport et comportement de la clientèle;
- ✓ Compléter, valider et remettre votre plan de sortie à une personne de confiance (ange gardien);
- ✓ Compléter, valider et remettre votre plan de mesures d'urgence avec cartes du parcours et cartes routières.

### Étape 2 : IDENTIFICATION DU PARCOURS ET DES RESPONSABLES

Nom du parcours visé par ce plan de mesure d'urgence :  
**Lac des Quinze (Baie du Tigre) – Lac Leuret – Lac Pian – Lac Martin – Lac Barrière – Lac Rémigny**  
 Date de la sortie :

Identification du ou des responsables de la sortie et de l'application du plan d'urgence :

Identification de la personne ayant le plan de sortie en sa possession et qui pourra amorcer les mesures d'urgence en cas de besoin :

Nom et prénom :  
 Adresse :  
 Tél (1) : Tél (2) :  
 Cette personne sera avertie en cas de changements de destination

**GARDEZ PRÉCIEUSEMENT VOTRE PLAN DE MESURES D'URGENCE (ÉTUPE ÉTANCHE) ET ASSUREZ-VOUS QUE CHACUN DES PARTICIPANTS CONNAIT L'ENDROIT OÙ ILS SE TROUVE TOUT COMME LA TROUSSE DE PREMIERS SOINS ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION/SIGNALISATION.**

<b>Étape 3 : ÉLABORATION DES MESURES D'URGENCES</b>		
<b>Situations d'urgence</b>	<b>Plan d'action (interventions à faire)</b>	<b>Directives pour chacun des participants</b>
Accident de la route		
Incendie de forêt		
Disparition d'une personne		
Maladie, allergie grave		
Blessures majeures (mobilisant la personne ou nécessitant des soins d'urgence)		
Autres :		

**GARDEZ PRÉCIEUSEMENT VOTRE PLAN DE MESURES D'URGENCE (ÉTUIE ÉTANCHE) ET ASSUREZ-VOUS QUE CHACUN DES PARTICIPANTS CONNAIT L'ENDROIT OÙ ILS SE TROUVE TOUT COMME LA TROUSSE DE PREMIERS SOINS ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION/SIGNALISATION.**

**Étape 4 : IDENTIFICATION DES VOIES D'ÉVACUATION**

Sorties d'urgence	Lieux d'évacuation			Informations pertinentes
	Latitude / longitude (pour une carte topographique et GPS)	Point de repère Ex : quai, marina, route, pont	Type de chemin/accès au point d'évacuation	
1. Rampe de mise à l'eau du lac des Quinze à Rémigny	79°12'23,623"O	47°45'29,249"N	Rampe de mise à l'eau en béton	À Rémigny, prendre la rue Principale en direction Ouest puis tourner à droite sur la rue du Quai. Continuer tout droit jusqu'au quai.
2. Sortie d'urgence de la baie du Tigre	79°8'33,708"O	47°44'45,311"N	Sortie d'urgence sur le bord du lac	À partir de la municipalité de Rémigny, prendre la rue Principale en direction Ouest jusqu'au bout pour tourner à droite sur le chemin de la Baie du Tigre. Continuer toujours tout droit jusqu'au pont du lac Lebret. Une fois passé le pont, garder toujours la droite jusqu'au lac des Quinze (Baie du Tigre).
3. Mise à l'eau de la plage du lac Lebret	79°8'44,311"O	47°45'24,095"N	Mise à l'eau sur une plage de cailloux	À partir de la municipalité de Rémigny, prendre la rue Principale en direction Ouest jusqu'au bout pour tourner à droite sur le chemin de la Baie du Tigre. Continuer toujours tout et tourner à gauche avant le pont jusqu'au lac Lebret.
4. Rampe de mise à l'eau du lac Lebret	79°8'16,291"O	47°47'16,382"N	Rampe en gravier, quai	À partir de la municipalité de Rémigny, prendre le chemin de l'Église en direction Nord jusqu'au chemin des Pionniers. Tourner à droite sur le chemin des Pionniers, passer le chemin de la Sources et garder toujours la droite sur le chemin des Pionniers jusqu'au quai du lac Lebret.

**GARDEZ PRÉCIEUSEMENT VOTRE PLAN DE MESURES D'URGENCE (ÉTUIE ÉTANCHE) ET ASSUREZ-VOUS QUE CHACUN DES PARTICIPANTS CONNAIT L'ENDROIT OÙ ILS SE TROUVE TOUT COMME LA TROUSSE DE PREMIERS SOINS ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION/SIGNALISATION.**

5. Sortie d'urgence de la rive Nord du lac Pian	79°7'39,708"O	47°48'39,491"N	Sortie d'urgence prêt d'un chalet	À partir de la municipalité de Rémigny, prendre le chemin de l'Église en direction Nord jusqu'au chemin des Pionniers. Tourner à droite sur le chemin des Pionniers. Une fois passer le chemin de la Sources sur le chemin des Pionniers, tourner sur le deuxième chemin qui se présente à gauche puis garder toujours la droite jusqu'à un chalet sur le bord du lac Pian.	
6. Rampe de mise à l'eau au centre du lac Pian	79°7'15,266"O	47°50'32,269"N	Rampe de mise à l'eau en gravier	À partir de la municipalité de Rémigny, prendre le chemin de l'Église en direction Nord jusqu'au chemin des Pionniers. Tourner à droite sur le chemin des Pionniers. Une fois passer le chemin de la Sources sur le chemin des Pionniers, tourner sur le deuxième chemin qui se présente à gauche. Au bout du chemin, tourner à droite, puis à gauche. Continuer un petit bout puis tourner à droite en direction du lac Pian. Tenir la gauche jusqu'à la rampe de mise à l'eau.	
7. Rampe de mise à l'eau au Nord du lac Pian	79°6'50,245"O	47°51'26,644"N	Rampe de mise à l'eau en gravier	À partir de la municipalité de Rémigny, prendre le chemin de l'Église en direction Nord jusqu'au chemin des Pionniers. Tourner à droite sur le chemin des Pionniers. Une fois passer le chemin de la Sources sur le chemin des Pionniers, tourner sur le deuxième chemin qui se présente à gauche. Au bout du chemin, tourner à droite, puis à gauche. Continuer un petit bout puis tourner sur le deuxième chemin à droite en direction du lac Pian. Tenir la gauche jusqu'au pont. La rampe se situé à droite après le pont.	

**GARDEZ PRÉCIEUSEMENT VOTRE PLAN DE MESURES D'URGENCE (ÉTUIE ÉTANCHE) ET ASSUREZ-VOUS QUE CHACUN DES PARTICIPANTS CONNAIT L'ENDROIT OÙ ILS SE TROUVE TOUT COMME LA TROUSSE DE PREMIERS SOINS ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION/SIGNALISATION.**

Mise à l'eau du lac Martin	79°6'50,417"O	47°51'36,094"N	Mise à l'eau en herbe	À partir de la municipalité de Rémigny, prendre le chemin de l'Église en direction Nord jusqu'au chemin des Pionniers. Tourner à droite sur le chemin des Pionniers. Une fois passer le chemin de la Sources sur le chemin des Pionniers, tourner sur le deuxième chemin qui se présente à gauche. Au bout du chemin, tourner à droite, puis à gauche. Continuer un petit bout puis tourner sur le deuxième chemin à droite en direction du lac Pian. Tenir la gauche jusqu'au pont. Après le pont, continuer à gauche puis tourner à gauche jusqu'au lac Martin.	
Sortie d'urgence dans une baie du Lac Barrière (partie Nord)	79°7'40,368"O	47°58'11,105"N	Sortie d'urgence	À partir du quartier Cloutier (Rouyn-Noranda), prendre la route 391 Sud. Tourner à gauche sur un petit chemin de gravier puis tourner à droite jusqu'au lac Barrière.	
Rampe de mise à l'eau du lac Barrière dans le cartier Cloutier (Rouyn-Noranda)	79°5'7,896"O	47°59'36,199"N	Mise à l'eau en béton, quai	À partir du quartier Cloutier (Rouyn-Noranda), prendre le Rang 1 & 2 Est. Tourner à droite en direction du lac Barrière jusqu'à la rampe de mise à l'eau.	
Sortie d'urgence près de la rivière solitaire au lac Rémigny	79°9'54,824"O	47°55'30,625"N	Sortie d'urgence	À partir du quartier Cloutier (Rouyn-Noranda), prendre la route 391 Sud. Tourner à gauche sur le chemin du Rang 5 et 6 E. Garder toujours la gauche jusqu'au lac Rémigny.	
Sortie d'urgence en pourvoirie	79°12'29,833"O	47°53'17,422"N	Sortie d'urgence	À partir du quartier Cloutier (Rouyn-Noranda), prendre la route 391 Sud. Tourner à gauche sur le chemin du Rang 2 et 4 E. Prendre le deuxième chemin à droite et continuer jusqu'au lac.	

**GARDEZ PRÉCIEUSEMENT VOTRE PLAN DE MESURES D'URGENCE (ÉTUIE ÉTANCHE) ET ASSUREZ-VOUS QUE CHACUN DES PARTICIPANTS CONNAIT L'ENDROIT OÙ ILS SE TROUVE TOUT COMME LA TROUSSE DE PREMIERS SOINS ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION/SIGNALISATION.**

Sortie d'urgence à la Pourvoirie Cabines Dulong	79°14'0,354"O	47°49'23,729"N	Sortie d'urgence	À partir de la municipalité de Rémigny, prendre le chemin de l'Église en direction Nord. Passer le chemin du Lac puis tourner à gauche sur le chemin suivant. Garder toujours la droite jusqu'à la Pourvoirie.	
Sortie d'urgence du camping de Rémigny	79°14'6,687"O	47°47'16,994"N	Sortie d'urgence, chemin de gravier	À partir de la municipalité de Rémigny, prendre le chemin de l'Église en direction Nord. Tourner à Gauche sur le chemin du Lac puis continuer jusqu'au lac.	
Rampe de mise à l'eau du lac Rémigny à Rémigny	79°12'47,828"O	47°45'47,921"N	Mise à l'eau en béton	À Rémigny, prendre la rue de l'Église en direction Nord et tourner à gauche sur la rue du Quai. Continuer jusqu'au bout.	

### Étape 5 : ÉQUIPEMENTS DE PREMIERS SOINS ET DE COMMUNICATION

Équipement de premiers soins que nous avons en notre possession Quoi/où/qui sait l'utiliser ?	Moyens de communications et de signalisation que nous avons en notre possession Quoi/où/ qui sait les utiliser ? <input type="checkbox"/> Cell : (        ) <input type="checkbox"/> Radio VHF <input type="checkbox"/> Tél satt : (        ) <input type="checkbox"/> Système Spot <input type="checkbox"/> Feu de détresse pyrotechnique Type : _____ <input type="checkbox"/> Corne de brume <input type="checkbox"/> Autre : _____
--	---

**GARDEZ PRÉCIEUSEMENT VOTRE PLAN DE MESURES D'URGENCE (ÉTUIE ÉTANCHE) ET ASSUREZ-VOUS QUE CHACUN DES PARTICIPANTS CONNAIT L'ENDROIT OÙ ILS SE TROUVE TOUT COMME LA TROUSSE DE PREMIERS SOINS ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION/SIGNALISATION.**

<b>Étape 6 : COORDONNÉES GROUPES DE SECOURS, SERVICES MÉDICAUX ET AUTRES</b>	
Sûreté du Québec, pompier, ambulance	<b>9-1-1</b> De votre cellulaire : *4141
Centres hospitaliers	Rouyn-Noranda (819)764-5131 La Sarre (819) 333-2311 Val-d'Or (819) 825-6711 Amos (819)732-3341 Ville-Marie (819) 629-2420
Info-Santé	8-1-1
Centre antipoison du Québec	1-800-463-5060
Braconnage S.O.S	1-800-463-2191
SOPFEU (incendie de forêt)	1-800-463-3389
Hydro-Québec (fils sous tension tombés)	1-800-790-2424
Info-Transports	5-1-1
Recherche et sauvetage aérien	1-800-267-7270
Recherche et sauvetage maritime	1-800-463-4393
Air Médic (ambulance aérienne)	1-877-999-3322 (numéro d'urgence seulement)
Contact :	
Contact :	
Contact :	

**GARDEZ PRÉCIEUSEMENT VOTRE PLAN DE MESURES D'URGENCE (ÉTUIE ÉTANCHE) ET ASSUREZ-VOUS QUE CHACUN DES PARTICIPANTS CONNAIT L'ENDROIT OÙ ILS SE TROUVE TOUT COMME LA TROUSSE DE PREMIERS SOINS ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION/SIGNALISATION.**

## Annexe Plan de mesures d'urgence

### Étape 1 : GESTION DES RISQUES

Étape cruciale dans un processus de sortie. L'aide-mémoire proposé vous permettra de bien amorcer votre sortie et d'assurer la sécurité de tout un chacun. Comme on parle ici d'étape 1, elle est considérée comme étant préalable à l'étape 2 et ainsi de suite.

### Étape 2 : IDENTIFICATION DU PARCOURS ET DES RESPONSABLES

Après avoir validé les informations relatives aux choix de parcours et après avoir complété votre plan de sortie (niveau de difficulté, niveau des participants, durée, etc.), il est important de déterminer un responsable de la sortie et de l'application du plan de mesure d'urgence et d'y inscrire les informations relatives à la personne qui détient votre plan de sortie, plan de mesures d'urgence et toutes cartes pertinentes en sa possession.

### Étape 3 : ÉLABORATION DES MESURES D'URGENCES

**Situations d'urgence** Inscrire toutes les situations possibles en milieu naturel autres que celles déjà mentionnées. Ceci vous permettra aussi de bien saisir l'ampleur de la sortie et ainsi identifier votre plan d'action c'est-à-dire les **interventions à faire** pour chacune des situations (qui fait quoi? déterminer les techniques de sauvetage selon la situation ou la séquence des actions à poser, déterminer à quel moment on fait appel à de l'aide extérieure etc.) et finalement, déterminer les **directives à appliquer par les autres participants** en cas de situations d'urgence. Le fait d'identifier les situations d'urgences possibles, les plans d'actions et les directives pourra faciliter l'intervention et aussi permettre de bien gérer la situation.

### Étape 4 : IDENTIFICATION DES VOIES D'ÉVACUATION ET DES MOYENS DE COMMUNICATION

Évidemment, il faut connaître les voies d'évacuations possibles d'un parcours pour pallier les imprévus et situations d'urgence. Pour chacun des parcours proposés par le répertoire, des sorties d'urgence ont été répertoriées et bien identifiées dans chacun des plans de mesure d'urgence et par une croix rouge sur les cartes.

### Étape 5 : ÉQUIPEMENTS DE PREMIERS SOINS ET DE COMMUNICATION

Faites la liste de tous équipements de premiers soins, de sécurité et de communication dont vous disposez pour la sortie et inscrivez où ils se trouvent et qui sait les utiliser. À cette étape, nous considérons que vous avez validé leurs états et que votre trousse de premiers soins est complète et à jour.

### Étape 6 : COORDONNÉES GROUPES DE SECOURS, SERVICES MÉDICAUX ET AUTRES

Voici la liste des services de secours. Ajoutez-y les coordonnées des personnes ressources, entre autre, la personne qui a en main votre plan de sortie et votre plan de mesures d'urgence, service de navette, ainsi que toutes autres personnes que vous pourriez devoir rejoindre lors de la sortie.

**GARDEZ PRÉCIEUSEMENT VOTRE PLAN DE MESURES D'URGENCE (ÉTUIE ÉTANCHE) ET ASSUREZ-VOUS QUE CHACUN DES PARTICIPANTS CONNAIT L'ENDROIT OÙ ILS SE TROUVE TOUT COMME LA TROUSSE DE PREMIERS SOINS ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION/SIGNALISATION.**